

L'an deux mille dix-huit et le vingt-six novembre à 19 h 00 le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Gilles COUTURE, Maire.

Absents excusés : LACOSTE Gilles, LOCHE Bernard, GRAMOND Laure, LARRAT Jean-Louis.

Le compte-rendu de la réunion du 29 octobre 2018 est adopté à l'unanimité.

I - INFORMATIONS DIVERSES

1) C.C.C.T. :

- a) **Programme Local de l'Habitat.** Fixe des objectifs à environ 6 ans, adaptés avec le PLUi et le **Schéma de COhérence Territoriale**, qui eux, fixent des objectifs sur une dizaine d'années pour le premier et une vingtaine pour le second. Pour Geaune il fait état d'un développement de 60 logements nouveaux sur 6 ans 18 sur la vacance et 9 logements sociaux.
- b) **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.** Une réunion est fixée au 3/12 pour faire un premier bilan sur le territoire du Tursan.
- c) **Pôle Enfance Jeunesse à Geaune.** La couverture du bâtiment est en cours de réalisation. Objectif fin de travaux 06/2019.

2) SIVU des écoles du Tursan

Le Comité syndical se réunira le 5/12. Il faudra certainement réaliser, auprès des parents d'élève, une nouvelle enquête sur les rythmes scolaires. Les CE2-CM1-CM2 devraient faire une sortie au Temple sur Lot au printemps prochain. Le SIVU sera sollicité pour une aide financière

3) Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

Un cabinet a été engagé pour faire un audit auprès du personnel. D'autre part, le 20 décembre après-midi des Portes Ouvertes seront organisées ainsi que la « Hailhe de Nadau ».

4) Projet de résidence autonomie

Présenté par SOLIHA en présence de l'architecte programmateur, la directrice de XL Habitat, Marcel PRUET, Président de la Communauté de Communes Chalosse Tursan, le Docteur MONET, ès-qualité. L'ancien EHPAD serait séparé en 3 zones :

- Côté sud est : 16 logements T2 et 2 accessibles personnes à mobilité réduite.
- Côté sud-ouest : maison médicale : médecins, infirmiers, et autres paramédicaux,
- Côté nord est : pas encore défini. Démolition ?
La réalisation de cette opération serait portée par XL Habitat, alors que la gestion serait confiée à la Résidence Cœur du Tursan qui verserait un loyer à XL Habitat (à définir).

II - POINT TRAVAUX ET EQUIPEMENT

1. SYDEC. Etude opportunité Bois Energie et Solaire Thermique. Une réunion se tiendra le 4/12 à 10 h 00.
2. Route de la Chalosse.
 - Problèmes d'humidité dans les immeubles situés en bordure de la RD2. Nécessité d'enlever des passages bateau qui n'ont plus leur raison d'être suite à une modification des accès à ces immeubles, réseau à recalculer, caniveaux à nettoyer,...

- N° 23. Affaïssement du trottoir. Il est nécessaire de faire un mur de soutènement d'au moins 4 m. Devra faire l'objet d'une étude plus approfondie ou sera intégré dans une opération de réhabilitation de la rue.
3. Auto-laveuse. Vient d'être livrée.

III - PERSONNEL

1. Contrat statutaire. Le conseil municipal accepte le renouvellement avec la CNP pour l'année 2019.
2. Chèques Cadeaux. Le conseil municipal décide d'attribuer le même montant que l'année 2018 au personnel. Le fournisseur sera, cette année, La Poste.
3. RIFSEEP. Nouveau régime indemnitaire divisé en 2 parts : l'Indemnité de Fonctions de Sujétions et d'Expertise (IFSE) est attribuée d'après le niveau de responsabilité et d'expérience et le Complément Indemnitaire Annuel (CIA) est attribué selon l'engagement professionnel. Mr le Maire présente le projet de délibération fixant les différents groupes, les montants maximum pouvant être attribués, la périodicité de versement et les conditions de maintien en cas d'absence. Le conseil municipal approuve ce projet qui sera préalablement soumis au Comité Technique du Centre de Gestion des Landes.
4. Durant les congés de l'agent chargé du ménage du gîte et de la salle polyvalente (du 17/12 au 01/01) les conseillers municipaux disponibles se chargeront de la remplacer.

IV - FINANCES

L'achat de l'auto laveuse n'ayant pas été prévu au budget primitif, le conseil municipal décide de le modifier.

V - COMMISSIONS

1. Communication. Le Petit Geaunois a été distribué. La mise en page a été réalisée par Renaud DESTENABES. Merci à lui pour son investissement. D'autre part, Mr le Maire demande que soit publié sur le site de la commune une info à destination des parents afin de recenser les enfants nés en 2016 et 2017.
2. Jumelage. Devant le succès du livre des 700 ans, il faudra envisager une nouvelle commande.

X - DIVERS

- 11/11 À noter l'importante mobilisation des jeunes écoliers et collégiens. Merci aux enseignants.
- 27/11. Réunion à Saint-Paul-lès-Dax avec l'association des communes jumelées de Nouvelle Aquitaine.
- 01/12. Assemblée Générale de l'association des Maires des Communes Rurales de France.
- 02/12. Assemblée Générale du Comité des Fêtes de Geaune.
- 06/12. Réunion d'information à la mairie de Saint-Pierre-du-Mont à l'initiative de l'association des Maires des Landes sur le Règlement de Protection des Données, animée par l'ALPI.
- Incroyables Comestibles vont, pour débiter, cultiver des fleurs comestibles.
- Sandrine DUPUY attire l'attention du conseil sur l'état des charmilles situées en bordure de la RD2 à l'entrée du bourg : les troncs sont très abîmés et surtout compte tenu de leur

- hauteur, elles altèrent la qualité de l'éclairage public.
- Foire du Tursan. Date à fixer : 23 ou 30 mars 2019.

La séance est levée à 20 h 30.

COUTURE Gilles

BRÈTHES Alain

LACOSTE Gilles Excusé

FLOUS Pierre

ARRAGON Dominique

BAILLET Jean-Michel

PLAÏNO David

LE LIARD Denis

DUFAU Sandrine

GRAMOND Laure Excusée

LOCHE Bernard Excusé

LAPORTERIE Odile

DUPUY Sandrine

CARBILLET Dominique

LARRAT Jean-Louis Excusé